

Bombe à sous-munitions – Retour sur champ de bataille...

[les derniers articles](#) | [imprimer](#) | [envoyer a un ami](#)

Demain, les puissances occidentales utiliseront-elles ouvertement à nouveau des armes à sous-munitions ? Peut-être ? En tout cas, la mort ou la renaissance de ce système d'arme se joue ces prochains jours lors de la quatrième conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques (CCW).

La bonne idée : Et oui, car [le Protocole VI](#) est bien présenté comme un moyen de faire avancer la cause de l'éradication des armes à sous-munitions. L'idée est simple, il y a des millions d'armes à sous-munitions, celles qui sont dites de « première génération », qui ont été produites, avant 1980. L'immense majorité ne possède aucun système d'autodestruction. Elle constitue donc un danger en cas d'utilisation dans des théâtres de guerre du fait de leurs taux de non explosion, celle-ci se transformant de fait en une sorte de mine antipersonnel.

Elles seraient donc tout simplement interdites. Ces stocks d'armes sont en grande partie dans les arsenaux des pays n'ayant pas encore ratifié la Convention d'Oslo (CCM). Or s'ils ratifient ce Protocole VI, cela permettra d'éliminer une très grande partie de ces stocks, donc de faire avancer le processus d'éradication complet de ces armes. C'est l'argument majeur des Etats-Unis et de la France pour soutenir ce texte. Washington renforce son argumentaire en indiquant que si les USA acceptaient ce Protocole, alors ce serait l'élimination d'un tiers de leur stock de BASM, soit 100 millions de sous-munitions ! Il faut noter que les Etats-Unis n'ont évidemment pas ratifié la CCM, mais ont institué un moratoire sur les exportations de sous-munitions (comme Singapour).

Mais en échange, toutes les BASM produites après 1980 seraient autorisées pendant une période dite de transition (avant l'interdiction totale) de 8 années. Ces armes peuvent être ou ne pas être dotées de système d'autodestruction. S'ajouterait également l'autorisation de vendre, de transférer ce type d'armes. Donc, [la Convention d'Oslo](#) sur les armes à sous-munitions perd tout son sens :

- Le protocole remet en cause l'utilisation,
- Autorise le droit de transfert et de fabrication des BASM.



BASM des années 1980 dangereuses ? C'est la principale question finalement. Selon Steve Goose, Directeur de la division Armes de Human Rights Watch et vice-président de la Coalition contre les sous-munitions, certaines de ces BASM fabriquées après 1980 ont un « taux d'échec inférieur à 1% ». Un argument, qui est repris par les états en faveur du protocole. Mais 1% cela représente quoi ? En nous basant sur des chiffres officiels de BASM utilisées lors de deux conflits majeurs des années 1990, cela donne :

- Guerre d'Irak de 1991 : près de 50 millions de sous-munitions utilisées. Si on avait eu ne serait-ce que 1% de taux d'échec, cela ferait 500 000 BASM non-explosées, sur le sol irakien.
- Guerre du Kosovo 1999 : près de 300 000 sous-munitions utilisées. Si on avait eu ne serait-ce que 1% de taux d'échec, cela ferait 3000 BASM non-explosées, sur le sol kosovar et serbe.

Il faut noter que ce taux d'échec de 1% est un objectif recherché actuellement par le Ministère de la défense américain, celui-ci-ci souhaitant que toutes ces sous-munitions aient ce niveau de fiabilité, à partir de 2018 selon le document du 27 octobre 2011 : Environmentally advantaged submunitions. Un document qui indique qu'actuellement les sous-munitions les plus « performantes » ont un taux d'échec oscillant entre 3% et 4% !

A qui profite le crime ?

- Aux états qui détiennent les stocks les plus importants de BASM, comme les Etats-Unis, mais aussi Israël, la Chine ou la Russie.
- Aux états qui vont pouvoir utiliser une image positive montrant qu'ils se débarrassent de stocks de BASM. Des armes, qui de toute façon étaient devenues beaucoup trop peu fiables pour être utilisées, donc obsolètes et forcément destinées à la destruction.
- Aux états qui vont pouvoir mener des recherches pour se doter de sous-munitions fiables à 99%. ...

Réactions en France : Les ONG, Handicap International en tête ce sont mobilisés contre ce Protocole VI. [Côté parlementaire](#), de nombreux sénateurs et députés dont M. Bernard Piras, Yves Detraigne, Gaetan Gorce, J Garriaud-Maylam Meylan, [A](#)

Chassaigne s'inquiètent de voir que « *la France soutient activement ces négociations visant à établir un texte moins contraignant* ». Ils demandent ainsi au Ministre des affaires étrangères « *s'il entend bien renoncer à ce projet ?* ». La France change donc radicalement de position avec son action adoptée en 2008 (Kouchner alors MAE, signant la Convention d'Oslo, ci-dessous) ?



La réponse du Ministre des affaires Etrangères A. Juppé est on ne peut plus diplomatique : « *je crois que nous avons là une différence d'appréciation. Pour nous, ce n'est pas un recul, c'est complémentaire de la Convention dont nous demandons toujours l'universalisation, mais cela pourrait être un pas en avant* ». Donc, c'est l'utilisation du fameux argument « *il vaut mieux quelque chose que rien du tout* ». Oui, mais ici c'est un recul et non une avancée car :

- Les états ratifiant ce protocole ne ratifieront pas pour autant la Convention d'Oslo, beaucoup plus restrictive.
- Les BASM dites de première génération seront détruites dès l'entrée en force de ce Protocole VI, mais il n'y a aucune date limite d'imposer pour terminer cette destruction. Autrement dit, cela pourrait prendre plusieurs décennies, donc, il y a un risque réel de voir ses armes être conservées, disparaître dans des trafics, voire ne jamais être détruites.
- La définition des BASM selon le protocole ne prend plus du tout en compte l'aspect humanitaire.
- Ce serait un net revers pour les ONG et la société civile qui ont su mobiliser des états en dehors du cadre onusien en 2008 pour faire naître cette Convention d'Oslo. Rappelons que la France a mis un certain temps (et ce temps fut long !) pour accepter et rentrer dans ce jeu diplomatique créé par ces ONG.

Cet article a été posté le Lundi 21 novembre 2011 dans la catégorie [Mines-BASM](#). Vous pouvez envoyer un commentaire en utilisant le formulaire ci-dessous.
